

En 1158 commence l'histoire de la mine d'argent de Curegum située dans la montagne de Calaor. Une bulle de 1151 d'Eugène III aurait accordé la propriété de la mine à l'archevêque. Le chapitre n'est pas d'accord et fait appel à l'Empereur Barberousse qui ordonne un partage des produits de la mine entre l'archevêque et le chapitre. Il est fort probable que l'on discutait la question de savoir si Curegum appartenait à Châteauroux fief de l'archevêque, ou à Saint-Clément, fief du chapitre. Nous verrons plus loin que la montagne de Couleau fera l'objet de nombreux procès. En 1158 l'archevêque Guillaume III meurt, son successeur Raymond I se soumet dans un premier temps et à peine intronisé fait appel au Pape Alexandre III qui révoque l'accord (bulle du 19 mars 1169) et donne la mine à l'archevêque. Le chapitre appelle à son tour Rome. La population d'Embrun entre en jeu, se passionne, des bagarres s'ensuivent. On peut raisonnablement penser que la population de Saint-Clément s'est elle aussi passionnée pour cette affaire. Alexandre III lève l'excommunication et confie l'affaire à l'archevêque d'Arles puis à l'évêque de Die et au Comte de Provence. L'affaire traîne jusqu'au 6 juin 1208 et le revenu des mines est partagé entre l'archevêque et le chapitre.

Si la montagne de Calaor ne peut-être que la montagne de Couleau, la situation plus précise de la mine de Curegum reste à déterminer